



DIVERSITÉ & INCLUSION

Bonnes pratiques

AACC
RSE

La Commission RSE de l'AACC outille les agences-conseils sur les enjeux de Diversité et d'Inclusion

Paris, le 9 mars | Les questions de discrimination dans le monde de l'entreprise et, particulièrement, dans le secteur de la communication, sont plus que jamais d'actualité. La commission RSE de l'AACC lance un site « Diversité & Inclusion » qui donne des informations et bonnes pratiques pour accompagner les agences, de plus en plus nombreuses à développer des initiatives sur ces sujets.

Au-delà de la lutte contre les discriminations, la promotion de la diversité et de l'inclusion est un enjeu majeur dans notre secteur. Les agences ne peuvent plus se contenter de faire preuve de tolérance ou de neutralité face aux discriminations actives, visibles ou invisibles, qui subsistent dans toutes les entreprises.

C'est la responsabilité des employeurs et dirigeants des agences de créer des environnements de travail où chaque collaborateur peut se sentir respecté, accepté, valorisé. La responsabilité des agences-conseils en communication est d'autant plus grande qu'elles se doivent, au quotidien, de penser et considérer une société multiculturelle, cosmopolite, multiple et des publics divers qu'elles adressent chaque jour via leurs campagnes.

C'est pourquoi la commission RSE, présidée par Gildas Bonnel (Président de l'agence Sidièse) a souhaité mettre à la disposition des professionnels en agence des fiches pratiques pour toutes celles et ceux qui veulent s'engager sur ces enjeux de diversité et d'inclusion : une première base - non exhaustive - qui a pour vocation de les accompagner pour construire un programme sur-mesure. Les sujets traités sont : Genre, Handicap, LGBT+, Multiculturel, Âge et Diversité sociale. Chaque fiche est déclinée en quatre parties : le lexique, le rappel de la loi, les bonnes pratiques (avec des exemples concrets d'actions mises en place en agences) et les outils et ressources utiles.

Tous ces contenus sont centralisés sur un site dédié : <https://aacc-diversite-inclusion.fr/>

« Le groupe de travail piloté par Sabine Keinborg, DG de Shortlinks et Marion Rungette, Responsable engagement chez Havas Paris, toutes deux membres de la commission RSE de l'AACC depuis 2019, a réalisé un travail essentiel pour comprendre et objectiver cet enjeu majeur de notre responsabilité sociétale. Le changement culturel qu'induisent ces sujets d'inclusion et de diversité est un énorme chantier pour notre secteur, nous devons absolument l'accélérer. » nous rappellent Gildas Bonnel et Sabine Keinborg.

6 bonnes raisons de s'engager dans une politique D&I

- C'est un levier clé de la lutte contre toutes les formes de **discrimination**.
- Elle résonne avec les enjeux de **représentation** de toute la société dans les métiers de la communication.
- Elle améliore le **bien-être** des collaboratrices et des collaborateurs et augmente leur engagement.
- Elle permet d'attirer de nouveaux **talents**, de les garder et participe à la marque employeur.
- C'est un élément de gestion des **risques** prudhommaux et de ceux liés à l'image de l'agence.

Contacts AACC :

Commission RSE : Marie Gabrié | mgabrie@aacc.fr - 01 47 42 27 42

Presse : Lorraine Roncin | lrncin@aacc.fr - 01 47 42 27 26